Plessis **DC**



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Projet PLESSIS DC

Création d'un datacenter au Plessis-Robinson (92)

Pièce n°0 : Composition du dossier

Mars 2026

EODD ingénieurs conseils

Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale

Pièce	Intitulé
Pièce 0	Composition du dossier accompagnant la demande d'autorisation environnementale Grille de correspondance entre le dossier et le formulaire CERFA n°15964*03
Pièce 1	Note de présentation non technique du projet
Pièce 2	Présentation administrative et technique du projet
Pièce 3	Capacités techniques et financières
Pièce 4	Plans
Pièce 5	Résumé non technique de l'étude d'impact
Pièce 6	Étude d'impact
Pièce 7	Annexes de l'étude d'impact
Pièce 8	Étude de dangers
Pièce 9	Directive IED – Meilleures Techniques Disponibles
Pièce 10	Directive IED – Rapport de base
Pièce 11	Compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels de prescriptions générales d'enregistrement ICPE
Pièce 12	Éléments relatifs aux installations de production d'électricité
Pièce 13	Autorisation pour l'émission de Gaz à Effet de Serre

1. INTERVENANTS

Cette demande d'autorisation environnementale concerne la création et la mise en exploitation d'un centre de données informatiques (datacenter), au 22 avenue Galilée, sur la commune du Plessis-Robinson dans les Hauts-de-Seine (92). Le projet est porté par la société PLESSIS DC.

Porteur de projet	Plessis DC	**PLESSIS DC** 121 Avenue de Malakoff 75 116 Paris
Environnement – ICPE	EODD ingénieurs conseils	**EODD Ingénieurs Conseils** 50 rue Albert 75 013 Paris
Project & Cost Management	ARCADIS	**ARCADIS ESG** 200-216 rue Raymond Loserand 75 014 Paris
Spécialiste DC MEP Designer	&	**BLACK & WHITE Engineering** Business Avenue Tower Slama St, PO Box 128980 Abu Dhabi U.A.E
Ingénieur structure	NORTEC	**NORTEC** 463 rue Jules Guesde 59 650 Villeneuve d'Ascq
Architecte	RB·A REID BREWIN ARCHITECTES	**Reid Brewin Architectes** 151 Rue St Denis 75 002 Paris
	&BREITMAN BREITMAN	**Breitman & Breitman** 7 rue Séguier 75 006 Paris
VRD	HERA	**HERA** 1 rue des Étangs 91 590 Baulne
Prévention Incendie	MD CONSULTING	**Marc Degrandsart** 13 boulevard Pasteur 75 015 Paris
Sous-station HTA/HTB	Schneider Electric	**SCHNEIDER** 35 rue Joseph Monier 92 500 Rueil-Malmaison
Acoustique	VENATHEC	**VENATHEC** 11 avenue Philippe Auguste 75 011 Paris
Diagnostic électromagnétique	MANTENNA EXPERTISE	**MANTENNA** Campus TERATEC 2 rue de la Piquetterie 91 680 Bruyère le Châtel

Biodiversité		**Alisea** 16 rue Champ Lagarde 78 000 Versailles
Raccordement électrique		**RTE** 3/5 Cours du Triangle 92 800 Puteaux

2. DÉCOUPAGE DU DOSSIER

Ce dossier de demande d'autorisation environnementale est découpé en plusieurs pièces.

Il est réalisé conformément au Code de l'Environnement – Livre I – Titre VIII.

N°	Intitulé de la pièce	Contenu de la pièce
Pièce n°1	**Note de présentation non technique du projet**	Pièce destinée à faciliter la prise de connaissance par le public des informations spécifiques du projet.
Pièce n°2	**Présentation administrative et technique du projet**	Pièce destinée à présenter techniquement le projet (détail des activités et du fonctionnement des installations) ainsi que son positionnement administratif et réglementaire (statut ICPE, Loi sur l'Eau, …).
Pièce n°3	**Capacités techniques et financières**	Pièce destinée à présenter les capacités techniques et financières du pétitionnaire, lui permettant de conduire son projet dans le respect des réglementations en vigueur, au début, en cours d'exploitation ou en fin de vie de son projet.
Pièce n°4	**Plans**	Pièce regroupant les plans réglementaires du projet (plan de situation, plan masse, plan des réseaux,) ainsi que les plans complémentaires utiles à la compréhension du projet.
Pièce n°5	**Résumé non technique de l'étude d'impact**	Pièce destinée à synthétiser et à faciliter la prise de connaissance par le public de l'étude d'impact.
Pièce n°6	**Étude d'impact**	Pièce destinée principalement à dresser l'état initial de l'environnement du site et présenter les incidences prévisibles du projet sur l'environnement et les riverains, en mode de fonctionnement normal, ainsi que les mesures mises en place pour éviter, réduire, voire compenser ces impacts.
Pièce n°7	**Annexes de l'étude d'impact**	Pièce regroupant les annexes de l'étude d'impact.
Pièce n°8	**Étude de dangers**	Pièce destinée à présenter les incidences prévisibles du projet sur l'environnement, en mode de fonctionnement anormal (en cas d'accident : déversement accidentel, incendie, explosion), ainsi que les mesures de maîtrise des risques. Pièce comprenant également le résumé non technique de l'étude de dangers et ses annexes.
Pièce n°9	**Directive IED – Analyse des MTD**	Pièce destinée à positionner le projet vis-à-vis des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) relatives aux grandes installations de combustion (BREF LCP) – pièce liée à la Directive IED.
Pièce n°10	**Directive IED – Rapport de base**	Pièce destinée à présenter l'état initial de la qualité du sous-sol – pièce liée à la Directive IED.
Pièce n°11	**Comparaison aux arrêtés ministériels**	Pièce destinée à analyser la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels de prescriptions générales.
Pièce n°12	**Éléments relatifs aux installations de production d'électricité**	Pièce destinée à présenter les caractéristiques, la capacité de production, les techniques utilisées, les rendements énergétiques et les durées de fonctionnement de l'installation de production d'électricité.
Pièce n°13	**Autorisation pour l'émission de Gaz à Effet de Serre**	Pièce destinée à présenter les caractéristiques des émissions de gaz à effet de serre émises par le fonctionnement du campus de centres de données numériques.

3. CORRESPONDANCE AVEC LE CERFA N°15964*03

Éléments demandés au CERFA n°15964*03	Où trouver les éléments dans le dossier ?
Informations relatives à la demande d'autorisation	
Procédures concernées par l'autorisation environnementale sollicitée	En synthèse, voici les procédures concernées par la demande d'autorisation environnementale : Pièce n°2 • Autorisation ICPE (dont IED) • Enregistrement ICPE • Déclaration ICPE • Déclaration Loi sur l'eau Pièce n°12 • Installation de production d'électricité Pièce n°13 • Émission de gaz à effet de serre
Informations générales sur le projet	Pièce n°2
Identification du demandeur	Pièce n°2
Informations obligatoires sur le projet	Pièce n°2, Pièce n°6 et Pièce n°8

Pièces à joindre pour tous les dossiers		
PJ n°1	Plan de situation au 1/25000e	Pièce n°4
PJ n°2	Éléments graphiques utiles à la compréhension des pièces du dossier	Pièce n°4 + Ensemble des pièces accompagnant la demande
PJ n°3	Justificatif de maîtrise foncière	Pièce n°2
PJ n°4	Étude d'impact	Pièce n°6, accompagnée de la Pièce n°5 (résumé non technique) et de la Pièce n°7 (annexes)
PJ n°5	*Étude d'incidence*	*Non concerné*
PJ n°6	*Décision de l'examen au cas par cas*	*Non concerné*
PJ n°7	Note de présentation non technique	Pièce n°1
PJ n°8	*Proposition de prescriptions (facultatif)*	*Non concerné*

Volet 1 – Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques		
PJ n°9 à 13	*Assainissement collectif ou non collectif*	*Non concerné*
PJ n°14 à 18	*Barrage*	*Non concerné*
PJ n°19 à 24	*Système d'endiguement*	*Non concerné*
PJ n°25 à 28	*Plan gestion cours d'eau*	*Non concerné*
PJ n°29 à 33	*Installations utilisant l'énergie hydraulique*	*Non concerné*
PJ n°34	*Prélèvements d'eau pour l'irrigation*	*Non concerné*
PJ n°35 à 43	*Projet Déclaré d'Intérêt Général au titre de la « Loi sur l'Eau »*	*Non concerné*
PJ n°44 à 45	*Épandage de boues*	*Non concerné*

Volet 2 – Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)		
Pièces à joindre pour tous les dossiers ICPE		
PJ n°46	Description des procédés de fabrication, des matières mises en œuvre, …	Pièce n°2
PJ n°47	Description des capacités techniques et financières	Pièce n°3
PJ n°48	Plan d'ensemble au 1/200e (dérogation d'échelle possible)	Pièce n°4
PJ n°49	Étude de dangers	Pièce n°8
Pièces complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet		
PJ n°50	*Demande d'établissement de servitudes d'utilité publique*	*Non concerné*
PJ n°51	*Origine géographique prévue des déchets*	*Non concerné*
PJ n°52	*Compatibilité avec les documents cadres relatifs aux déchets*	*Non concerné (réalisée à la Pièce n°7)*
PJ n°53 à 56	Éléments relatifs aux installations soumises à quotas de Gaz à Effet de Serre	Pièce n°2, Pièce n°6 et Pièce n°13
PJ n°57 à 59	Justifications des Meilleures Techniques Disponibles et de la rubrique IED principale et Rapport de Base	Pièce n°9 (meilleures techniques disponibles) et Pièce n°10 (rapport de base)
PJ n°60	*Montant des garanties financières*	*Non concerné*
PJ n°61	*État de pollution des sols dans le cadre d'une modification substantielle*	*Non concerné*
PJ n°62	*Avis du propriétaire sur la remise en état*	*Non concerné*
PJ n°63	Avis du Maire sur la remise en état	Pièce n°2
PJ n°64 à 67	*Éléments demandés pour les éoliennes*	*Non concerné*
PJ n°68	*Montant des garanties financières*	*Non concerné*
PJ n°69	*Projet nécessitant une mise en compatibilité des documents d'urbanisme*	*Non concerné*
PJ n°70	*Plan de gestion des déchets d'extraction*	*Non concerné*
PJ n°71 à 72	Éléments demandés pour les installations de production d'énergie supérieure 20 MW	Pièce n°2, Pièce n°6 et Pièce n°12
PJ n°73 à 76	*Éléments demandés pour les carrières de gypse*	*Non concerné*
PJ n°77	*Installation de tri mécano-biologique*	*Non concerné*
PJ n°78	*Essais d'injection et de soutirage en formation géologique*	*Non concerné*

Volet 2bis – Enregistrement		
PJ n°79	Analyse de la compatibilité du projet par rapport aux arrêtés ministériels des activités relevant du régime d'enregistrement	Pièce n°11

Volet 3 – Autorisation au titre des travaux miniers	
PJ n°80 à 95	*Non concerné*

Volet 4 – Modification d'une réserve naturelle	
PJ n°96	*Non concerné*

Volet 5 – Modification d'un site classé	
PJ n°97 à 105	*Non concerné*

Volet 6 – Dérogation « Espèces et habitats protégés »	
PJ n°106 à 113	*Non concerné*

Volet 7 – Dossier agrément OGM	
PJ n°114 à 120	*Non concerné*

Volet 8 – Dossier agrément déchets	
PJ n°121	*Non concerné*

Volet 9 – Dossier énergie		
PJ n°122	Autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité	Pièce n°12

Volet 10 – Autorisation de défrichement	
PJ n°123 à 125	*Non concerné*

Volet 11 – Autorisation infrastructures terrestres linéaire de transport	
PJ n°126 à 130	*Non concerné*

Volet 12 – Autorisation de porter atteinte aux allées d'arbres et alignement d'arbres bordant les voies ouvertes à la circulation publique	
PJ n°131 à 138	*Non concerné*